

Supérieur Plus Corp.
Bilans consolidés résumés

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2018	Au 31 décembre 2017
Actif			Retraité (Se reporter à la note 4)
Actifs courants			
Trésorerie		15,5	31,8
Créances clients et autres débiteurs	5	239,4	318,5
Charges payées d'avance		24,7	29,4
Stocks	6	141,2	137,0
Autres actifs financiers courants	12	29,0	30,0
Actifs détenus en vue de la vente	4	–	16,7
Total des actifs courants		449,8	563,4
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	4, 7	1 339,5	1 120,8
Immobilisations incorporelles	4	428,2	238,8
Goodwill	4	1 052,9	352,3
Effets et montants à recevoir au titre de contrats de location-financement		3,5	2,7
Avantages du personnel futurs		14,1	8,1
Actifs d'impôt différé	13	45,2	87,4
Autres actifs financiers non courants	12	6,5	10,1
Total des actifs non courants		2 889,9	1 820,2
Total de l'actif		3 339,7	2 383,6
Passif et capitaux propres			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	9	386,1	350,7
Passifs au titre des contrats		19,3	9,9
Emprunts	11	25,0	28,7
Dividendes et intérêts à verser		10,5	8,6
Autres passifs financiers courants	12	24,9	21,8
Total des passifs courants		465,8	419,7
Passifs non courants			
Emprunts	11	1 663,5	1 024,1
Autres passifs	10	6,1	4,0
Provisions	8	75,1	69,9
Avantages du personnel futurs		20,0	21,0
Passifs d'impôt différé	4, 13	10,6	64,4
Autres passifs financiers non courants	12	3,8	4,5
Total des passifs non courants		1 779,1	1 187,9
Total du passif		2 244,9	1 607,6
Capitaux propres			
Capital		2 340,2	1 953,5
Déficit		(1 343,1)	(1 266,9)
Cumul des autres éléments du résultat global		97,7	89,4
Total des capitaux propres	14	1 094,8	776,0
Total du passif et des capitaux propres		3 339,7	2 383,6

Se reporter aux notes des états financiers consolidés résumés non audités.

Supérieur Plus Corp.
États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Total du capital	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Au 31 décembre 2017	1 952,3	1,2	1 953,5	(1 266,9)	89,4	776,0
Résultat net	—	—	—	14,3	—	14,3
Changements de méthodes comptables (note 2)	—	—	—	(7,6)	—	(7,6)
Profit de change latent à la conversion des établissements à l'étranger	—	—	—	—	3,5	3,5
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	6,5	6,5
Charge d'impôt liée aux autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(1,7)	(1,7)
Émission d'actions ordinaires	386,7	—	386,7	—	—	386,7
Total du résultat global	386,7	—	386,7	6,7	8,3	401,7
Dividendes et équivalent de dividendes déclarés aux actionnaires	—	—	—	(82,9)	—	(82,9)
Au 30 septembre 2018	2 339,0	1,2	2 340,2	(1 343,1)	97,7	1 094,8
Au 31 décembre 2016	1 952,3	1,2	1 953,5	(1 136,2)	111,3	928,6
Perte nette	—	—	—	(73,2)	—	(73,2)
Perte de change latente à la conversion des établissements à l'étranger	—	—	—	(4,6)	(24,1)	(28,7)
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	—	—	—	—	2,3	2,3
Recouvrement d'impôt lié aux autres éléments du résultat global	—	—	—	—	0,2	0,2
Total du résultat global	—	—	—	(77,8)	(21,6)	(99,4)
Dividendes déclarés aux actionnaires	—	—	—	(77,1)	—	(77,1)
Au 30 septembre 2017	1 952,3	1,2	1 953,5	(1 291,1)	89,7	752,1

Se reporter aux notes des états financiers consolidés résumés non audités.

Supérieur Plus Corp.
États consolidés résumés du résultat net et du résultat global

		Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre		
(non audité, en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)		Notes	2018	2017	2018	2017
Produits		15, 17	481,7	465,5	1 839,7	1 616,1
Coût des ventes (inclut les produits et services)		15	(312,0)	(331,9)	(1 221,1)	(1 118,8)
Marge brute			169,7	133,6	618,6	497,3
Charges						
Frais de vente, de distribution et d'administration		15	(217,9)	(156,2)	(540,2)	(430,6)
Charges financières		15	(24,1)	(13,6)	(63,4)	(36,1)
Profits latents (pertes latentes) sur les instruments dérivés		12, 15	16,8	25,2	(1,7)	27,9
			(225,2)	(144,6)	(605,3)	(438,8)
(Perte) résultat avant impôt sur le résultat			(55,5)	(11,0)	13,3	58,5
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat		13	15,7	(113,8)	1,0	(131,7)
(Perte nette) résultat net pour la période			(39,8)	(124,8)	14,3	(73,2)
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net (Pertes latentes) profits latents de change à la conversion des établissements à l'étranger						
			(19,5)	(10,3)	3,5	(24,1)
			(19,5)	(10,3)	3,5	(24,1)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies			4,3	3,3	6,5	2,3
(Charge) recouvrement d'impôt lié(e) aux autres éléments du résultat global			(1,1)	–	(1,7)	0,2
			3,2	3,3	4,8	2,5
Autres éléments du résultat global pour la période			(16,3)	(7,0)	8,3	(21,6)
Total du résultat global pour la période			(56,1)	(131,8)	22,6	(94,8)
(Perte nette) résultat net par action						
De base		16	(0,23) \$	(0,87) \$	0,09 \$	(0,51) \$
Dilué		16	(0,23) \$	(0,87) \$	0,09 \$	(0,51) \$

Se reporter aux notes des états financiers consolidés résumés non audités.

Supérieur Plus Corp.
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

		Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
		30 septembre		30 septembre	
(non audité, en millions de dollars canadiens)	Notes	2018	2017	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
(Perte nette) résultat net pour la période		(39,8)	(124,8)	14,3	(73,2)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	7	30,9	13,1	66,9	39,8
Amortissement des immobilisations incorporelles		15,6	2,4	25,7	5,6
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	7	12,7	12,4	37,8	38,1
Profit à la cession d'actifs et autres éléments hors trésorerie		(0,8)	(0,3)	(19,6)	(0,9)
Profits latents sur les instruments financiers dérivés	12	(16,8)	(25,2)	1,7	(27,9)
Charges financières comptabilisées en résultat net		24,1	13,6	63,4	36,1
(Recouvrement) charge d'impôt comptabilisé en résultat net	13	(15,7)	113,8	(1,0)	131,7
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	18	(2,4)	(0,1)	76,9	4,3
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant impôt sur le résultat et intérêts versés		7,8	4,9	266,1	153,6
Impôt sur le résultat reçu (payé)		–	0,4	–	(1,0)
Intérêts versés		(24,3)	(10,2)	(44,7)	(28,7)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'exploitation		(16,5)	(4,9)	221,4	123,9
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	19	(20,3)	(21,6)	(53,3)	(46,0)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		4,7	1,1	14,1	3,3
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise et des actifs vendus		(1 178,8)	6,9	(1 195,9)	(438,1)
Produit tiré de la cession d'actifs	4	0,7	–	91,9	–
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 193,7)	(13,6)	(1 143,2)	(480,8)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Produit des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des autres dettes, montant net		1 200,9	374,1	2 269,5	1 275,0
Remboursement des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des autres dettes, montant net		(913,4)	(308,4)	(2 236,1)	(1 027,9)
Remboursement de débentures convertibles portant intérêt à 6,5 %		–	–	(209,8)	–
Produit de l'émission de billets de premier rang non garantis à 7,0 %		451,8		451,8	
Produit de l'émission de billets de premier rang non garantis à 5,25 %		–	–	–	250,0
Produit de l'émission de billets de premier rang non garantis à 5,125 %		139,3	–	359,3	
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-financement		(3,2)	(1,8)	(13,4)	(12,4)
Produit de l'émission d'actions, déduction faite des coûts		381,7	–	381,7	–
Frais d'émission de titres d'emprunt		(11,3)	–	(16,3)	(6,7)
Dividendes versés aux actionnaires		(29,6)	(25,7)	(81,0)	(77,1)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		1 216,2	38,2	905,7	400,9
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		6,0	19,7	(16,1)	44,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		9,6	29,9	31,8	5,0
Incidence de la conversion de la trésorerie libellée en monnaies étrangères		(0,1)	0,7	(0,2)	1,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		15,5	50,3	15,5	50,3

Se reporter aux notes des états financiers consolidés résumés non audités.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS NON AUDITÉS

(non audité, les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action.)

1. ORGANISATION

Supérieur Plus Corp. (« Supérieur » ou « la Société ») est une société à exploitation diversifiée constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Son siège social est situé au 401, 200 Wellington Street West, Toronto (Ontario). Supérieur détient une participation de 99,9 % de Supérieur Plus SEC (« Supérieur SEC »), une société en commandite formée par Superior General Partner Inc. (« Supérieur commandité »), à titre de commandité, et par Supérieur, à titre de commanditaire. Supérieur détient la totalité des actions de Supérieur commandité, et Supérieur commandité détient 0,1 % de Supérieur SEC. Supérieur n'exerce aucune activité à titre d'entreprise exploitée activement, mais elle distribue plutôt aux actionnaires une partie du revenu qu'elle reçoit de Supérieur Plus SEC sous forme d'attributions de la société en commandite, déduction faite des charges. L'investissement de Supérieur dans Supérieur Plus SEC est financé au moyen du capital social. Supérieur est une société cotée en Bourse et ses actions ordinaires se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « SPB ».

La publication des états financiers consolidés résumés non audités (les « états financiers consolidés ») de Supérieur au 30 septembre 2018 et pour les neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 a été autorisée par le conseil d'administration le 7 novembre 2018.

Secteurs opérationnels à présenter

Supérieur mène actuellement des activités dans deux secteurs opérationnels distincts à présenter : Distribution d'énergie et Produits chimiques spécialisés. Le secteur Distribution d'énergie de Supérieur fournit des services de distribution et d'approvisionnement de gros et des services connexes liés au propane, au mazout et à d'autres carburants raffinés, par l'intermédiaire des divisions suivantes : la division canadienne de distribution de propane et la division américaine de distribution de propane. Le secteur Produits chimiques spécialisés est un important fournisseur de chlorate de sodium et de technologie pour le secteur des pâtes et papiers, et un fournisseur régional de produits de chloralcali dans le Midwest des États-Unis et l'ouest du Canada.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et selon les méthodes comptables adoptées par Supérieur dans ses états financiers consolidés résumés annuels au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date, à l'exception des nouvelles normes adoptées en date du 1^{er} janvier 2018. La Société n'a pas adopté de façon anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications publiées, mais non encore en vigueur. Les méthodes comptables se fondent sur les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et sur les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») qui étaient en vigueur à cette date. Ces méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, sauf pour ce qui suit, et ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités consolidées.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies à la centaine de milliers près. Les présents états financiers consolidés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de 2017 de Supérieur.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour ce qui est de la réévaluation de certains instruments financiers, et intègrent les comptes de Supérieur et de ses filiales. Les filiales s'entendent de toutes les entités à l'égard desquelles Supérieur a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles en

détenant généralement plus de la moitié des droits de vote. Les résultats des filiales sont inclus dans les états consolidés résumés du résultat et du résultat global de Supérieur à compter de la date de leur acquisition ou, dans le cas de cessions, jusqu'à la date d'entrée en vigueur de leur cession.

Toutes les transactions et tous les soldes entre Supérieur et ses filiales sont éliminés à la consolidation. Supérieur Plus Corp. détient toutes ses filiales directement ou indirectement en propriété exclusive.

Changements de méthodes comptables

i) IFRS 9, *Instruments financiers*

La Société a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, la date de la première application étant le 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 exige que tous les actifs financiers comptabilisés soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur dans les périodes suivant la comptabilisation initiale. IFRS 9 modifie également les exigences concernant la comptabilité de couverture et introduit un modèle prospectif et unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues.

La Société a choisi d'appliquer l'exemption limitée prévue dans IFRS 9 relativement à la transition pour le classement et l'évaluation ainsi que pour la dépréciation. Par conséquent, Supérieur n'a pas retraité les chiffres correspondants des périodes précédentes au cours de l'exercice de la première application. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date de la première application. Aucun changement n'a été apporté aux valeurs comptables du fait du passage des anciennes catégories d'évaluation en vertu d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* aux nouvelles catégories d'évaluation en vertu d'IFRS 9.

ii) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

IFRS 15 remplace IAS 11, *Contrats de construction* et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations connexes et s'applique à tous les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à moins que ces contrats entrent dans le champ d'application d'autres normes. La nouvelle norme établit un modèle en cinq étapes de comptabilisation des produits des activités ordinaires conclus avec des clients. Conformément à IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon un montant qui reflète la contrepartie à laquelle une entité s'attend à avoir droit en échange des biens ou services transférés à un client. La norme exige que les entités fassent preuve de jugement en tenant compte de tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle applique chaque étape du modèle aux contrats avec les clients. La norme précise également le traitement comptable des coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client et des coûts directement engagés pour l'exécution d'un contrat.

La Société a adopté IFRS 15 selon la méthode d'application rétrospective modifiée et a appliqué la mesure de simplification décrite dans IFRS 15, en vertu de laquelle la Société n'est pas tenue d'indiquer le montant de la contrepartie affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir ni de fournir une explication précisant quand la Société prévoit comptabiliser ce montant en produits, pour toutes les périodes de présentation de l'information financière antérieures à la date de première application, soit le 1^{er} janvier 2018.

L'incidence sur le bilan consolidé et l'ajustement cumulatif au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018 se présentent comme suit :

	Ajustements	\$
Actif		
Créances clients et autres débiteurs	ii)	(0,1)
Total de l'actif		(0,1)
Passif et capitaux propres		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	ii)	(0,1)
Passif d'impôt différé	i)	(2,8)
Passifs au titre des contrats	i)	10,4
Total du passif		7,5
Capitaux propres		
Déficit	i)	(7,6)
Total des capitaux propres		(7,6)
		—

Il n'y a aucune incidence importante sur le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie ou sur le résultat par action, de base et dilué. Les détails et l'incidence quantitative des changements apportés aux méthodes comptables décrits plus haut sont présentés ci-après :

i) *Produits tirés de la vente de propane*

Certains contrats de propane incluent également l'utilisation de citernes d'entreposage moyennant divers frais et remises promotionnelles. Le prix de vente affecté à l'utilisation des citernes d'entreposage repose sur la valeur résiduelle après l'affectation du prix de vente spécifique observable à la vente de propane. L'adoption de cette méthode a entraîné une augmentation des passifs au titre des contrats de 10,4 M\$ et un ajustement compensatoire du déficit au 1^{er} janvier 2018, et elle n'a pas eu d'effet sur le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Par suite de cet ajustement, le passif d'impôt différé de Supérieur a diminué de 2,8 M\$.

ii) *Produits tirés du transport*

Les produits tirés de la vente de produits chimiques spécialisés sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens a été transféré au client et que celui-ci peut en disposer à sa guise. Les ventes dans le cadre desquelles la Société organise et facture le transport sont considérées comme une obligation de prestation distincte. Par conséquent, la partie des produits liée au transport est comptabilisée lorsque les biens sont livrés à leur destination plutôt que lorsqu'ils sont expédiés. Les coûts liés à ces produits seront aussi cumulés et comptabilisés à ce moment. À la suite de l'adoption de cette méthode, les créances clients et autres débiteurs ainsi que les dettes fournisseurs et autres créditeurs avaient diminué de 0,1 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

Les méthodes comptables de la Société après l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 15 sont comme suit :

i) *Instruments financiers et instruments financiers dérivés*

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Société devient partie à un instrument financier ou à un contrat dérivé.

Classement

La Société classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes : i) ceux qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »); ii) ceux qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »); et iii) ceux qui seront évalués au coût amorti. Le classement des actifs financiers est effectué en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les passifs financiers sont classés comme étant évalués ultérieurement au coût amorti à moins qu'ils ne soient désignés comme devant être évalués ultérieurement à la JVRN (choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale). Pour les actifs et les passifs évalués à la juste valeur, les profits et les pertes sont soit comptabilisés dans le résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global.

La Société reclasse les actifs financiers seulement lorsque le modèle économique qu'elle suit pour la gestion de ces actifs change. Les passifs financiers ne sont pas reclassés.

Pour le classement des actifs financiers et des passifs financiers de la Société, se reporter à la note 12.

Évaluation

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale majorée dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la JVRN, des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier. Les coûts de transaction des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges en résultat net. Les actifs financiers comprenant des dérivés incorporés sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêt.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique ayant l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et dont les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû, sont généralement évalués au coût amorti à la clôture des périodes comptables ultérieures. Tous les autres actifs financiers, y compris les placements en instruments de capitaux propres, sont évalués à leur juste valeur à la clôture des périodes comptables ultérieures, et les variations sont présentées dans les états consolidés résumés du résultat net et du résultat global (choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale sans recyclage des profits ou pertes dans le résultat net). Pour ce qui est des passifs financiers évalués ultérieurement à la JVRN, les variations de leur juste valeur attribuables au risque de crédit propre à la Société sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Dépréciation

La société comptabilise les pertes de crédit attendues liées aux créances clients et autres débiteurs selon la méthode simplifiée prévue par IFRS 9. La méthode simplifiée de comptabilisation des pertes de crédit attendues n'exige pas que la Société fasse le suivi des variations du risque de crédit; la Société doit plutôt comptabiliser une correction de valeur en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture à compter de la date de la créance client.

Une indication de dépréciation peut comprendre des signes qu'un débiteur ou un groupe de débiteurs éprouve des difficultés financières importantes, notamment un défaut de versement des intérêts ou de remboursement du capital, une probabilité de faillite ou de restructuration financière, et des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés, notamment une augmentation du nombre de retards de paiements ou une situation économique corrélée avec des défaillances. Les créances clients sont passées en revue sur le plan qualitatif au cas par cas afin de déterminer si elles doivent être radiées.

Les pertes de crédit attendues sont évaluées comme étant l'écart entre la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels devant être payés à la Société en vertu du contrat, et les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir. Dans le cadre de l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, la Société tient compte de tous les renseignements disponibles, y compris les retards de paiement, les notations de crédit, l'assurance fournie par un tiers et les facteurs macroéconomiques prospectifs.

La Société évalue les pertes de crédit attendues compte tenu du risque de défaut sur la durée du contrat et intègre des informations prospectives dans son évaluation.

Instruments financiers dérivés

Supérieur est partie à divers instruments dérivés et instruments dérivés non financiers afin de gérer son exposition à certains risques financiers. De tels instruments découlent de contrats comprenant des swaps financiers de gaz naturel, des swaps financiers d'électricité, des conventions d'achat d'électricité à prix fixe, des contrats d'achat et de vente de propane à terme, des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et des couvertures d'actions. Pour ce qui est des contrats de marchandises, si la livraison physique est effectuée selon les exigences attendues de Supérieur en matière d'approvisionnement, de vente ou d'utilisation, les dispositions relatives à la soi-disant exception « pour utilisation par l'entité » selon IFRS 9 sont respectées, de sorte qu'ils ne représentent pas des instruments dérivés selon IFRS 9, mais plutôt des transactions de vente ou d'achat en cours, lesquelles sont évaluées à l'égard du risque de perte conformément aux exigences d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Si les dispositions de l'exception « pour utilisation par l'entité » ne sont pas respectées (par exemple, dans le cas de transactions d'optimisation à court terme), les contrats sont comptabilisés comme des dérivés conformément à IFRS 9. Plus de détails sur les instruments dérivés et les instruments dérivés non financiers sont présentés à la note 12.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et sont par la suite évalués à la JVRN. Le profit ou la perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les profits ou les pertes réalisés sur les instruments dérivés sont comptabilisés à titre de composante des produits, du coût des ventes ou des charges financières/produits financiers, le classement étant fonction de la nature sous-jacente du risque économique que l'instrument permet de gérer. Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou d'autres contrats hôtes sont traités comme des dérivés distincts si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux des contrats hôtes et que les contrats hôtes ne sont pas évalués à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du résultat net.

Supérieur ne désigne ni ne documente officiellement ses couvertures économiques conformément aux exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture selon les IFRS; par conséquent, elle n'applique pas la comptabilité de couverture.

Classement à titre d'emprunt ou de capitaux propres

Les instruments d'emprunt et de capitaux propres sont classés à titre de passifs financiers ou de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres consiste en tout contrat qui comporte un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par Supérieur sont comptabilisés au montant du produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs.

Décomptabilisation des passifs financiers

Supérieur décomptabilise des passifs financiers seulement lorsque ses obligations sont exécutées ou annulées ou lorsqu'elles expirent.

Garanties financières à la JVRN

Les garanties financières sont classées à la JVRN si le passif financier est désigné à la JVRN au moment de sa comptabilisation initiale. Les garanties financières à la JVRN sont présentées à la juste valeur, tout profit ou toute perte qui en découle étant comptabilisé en résultat net. La juste valeur est établie de la manière décrite à la note 12.

ii) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction de la contrepartie précisée dans le contrat conclu avec un client et excluent les montants perçus pour le compte de tiers. La Société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client, ce qui peut se produire à un moment précis ou au cours d'une période.

La Société tire ses produits de ces principales activités, lesquelles sont séparées par secteurs à présenter. La nature des biens et des services et le moment où les obligations de prestation se présentent sont comme suit :

Distribution d'énergie

i) Activités de distribution de propane

Les contrats de vente de propane comprennent l'approvisionnement de propane, les prêts de citernes d'entreposage et d'équipement, les services connexes ainsi que les activités d'entretien fournis par la Société. Les produits tirés de la vente de propane sont comptabilisés lorsque les biens sont transférés, une fois que ceux-ci sont livrés au client (c'est-à-dire lorsque les biens ont été expédiés à l'emplacement précis), que le client peut disposer des biens à sa guise et qu'il ne subsiste aucune obligation à remplir susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client.

Les produits tirés des prêts de citernes d'entreposage et des activités d'entretien sont comptabilisés au fur et à mesure que les obligations de prestation sont remplies, habituellement selon les modalités du contrat. Le client n'exerce aucun contrôle sur la citerne d'entreposage au cours de la durée du contrat. Il n'a aucun droit de décider de l'utilisation de la citerne d'entreposage, et il n'y a aucune limitation d'ordre pratique ou contractuel quant à la capacité de la Société de transférer la citerne d'entreposage à un autre client. La Société peut transférer la citerne d'entreposage à un autre client à peu de frais ou sans frais supplémentaires et, par conséquent, peut utiliser celle-ci à d'autres fins. Dans bon nombre de cas, les ventes de propane et les prêts de citernes d'entreposage sont visés par un seul et même contrat de vente. Les prix de vente du propane sont établis uniformément selon l'emplacement et le type de client et, par conséquent, le montant résiduel est affecté aux prêts de citernes d'entreposage.

ii) Activités de distribution de carburants raffinés aux États-Unis

Ce secteur fournit des services de distribution de carburants liquides, de propane, de mazout et de carburants raffinés dans le nord-est des États-Unis. Ces produits sont généralement utilisés pour le chauffage domestique, le chauffage de l'eau et comme carburant de véhicules. Les produits tirés de la vente de carburants raffinés sont également comptabilisés lorsque les biens sont transférés, une fois que ceux-ci sont livrés au client (c'est-à-dire lorsque les biens ont été expédiés à l'emplacement précis), que le client peut disposer des biens à sa guise et qu'il ne subsiste aucune obligation à remplir susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client.

Produits chimiques spécialisés

Le secteur des produits chimiques spécialisés fournit au secteur des pâtes et papiers et à un fournisseur de produits de potassium et de chloralcali du chlorate de sodium et la technologie liée au dioxyde de chlore favorable à l'environnement. Les produits tirés de la vente de produits chimiques spécialisés sont également comptabilisés lorsque le contrôle des biens a été transféré au client et que celui-ci peut en disposer à sa guise.

Les ventes dans le cadre desquelles la Société organise et facture le transport sont considérées comme une obligation de prestation distincte. Par conséquent, la partie des produits liée au transport est comptabilisée lorsque les biens sont livrés à leur destination.

Estimations, hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers consolidés de Supérieur conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle porte des jugements, fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur les montants présentés des actifs, des passifs, du résultat net et des informations à fournir. Les estimations, ainsi que les hypothèses connexes, sont fondées sur l'expérience et plusieurs autres facteurs réputés raisonnables dans les circonstances, et leurs résultats constituent la base des jugements concernant les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les domaines particulièrement complexes et exigeant un niveau élevé de jugement, ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2017 de Supérieur.

Produits tirés de la vente de produits chimiques spécialisés

Les ventes de produits chimiques sont parfois assorties de remises et de rabais pour quantités. Les produits tirés de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite des remises et des rabais pour quantités estimés. L'estimation des remises et la provision constituée à cet égard sont fondées sur l'expérience, déterminée à l'aide de la méthode de la valeur attendue ou de la méthode du montant le plus probable, et les produits sont seulement comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important. Un passif au titre d'un contrat est comptabilisé pour les remises attendues qui devront être payées aux clients à l'égard des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière. Il n'existe aucun élément représentant une composante de financement importante.

Produits tirés de la vente de propane, y compris les citernes d'entreposage

Certains contrats d'approvisionnement de propane conclus par la Société comprennent la vente de propane ainsi que les prêts de citernes d'entreposage par la Société. Puisque ces contrats comprennent de nombreuses obligations de prestation, le prix de transaction doit être réparti entre les obligations de prestation.

La direction estime le prix de vente spécifique selon la méthode résiduelle. Le prix du propane facturé est établi uniformément selon l'emplacement et le type de client, tandis que les frais et les remises associés aux prêts de citernes d'entreposage peuvent varier. La direction répartit les produits tirés de la vente de propane en fonction du prix établi uniformément selon l'emplacement et la région du client, et le montant résiduel est affecté aux prêts de citernes d'entreposage.

Nouvelles normes IFRS et normes IFRS révisées publiées, mais non encore entrées en vigueur

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui exige du preneur qu'il comptabilise les actifs et les passifs pour la plupart des contrats de location, ainsi que l'amortissement et les charges financières correspondants. L'application de la norme est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise. La Société prévoit adopter la nouvelle norme à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Société prévoit que la nouvelle norme entraînera une augmentation des actifs et des passifs ainsi qu'une augmentation correspondante de l'amortissement et des charges financières et une diminution des frais de vente, de distribution et d'administration. En vertu de la nouvelle norme, la Société prévoit également une augmentation des flux de trésorerie d'exploitation puisque, pour la majorité des contrats de location, les paiements au titre de contrats de location seront comptabilisés dans les tableaux des flux de trésorerie en tant que flux de trésorerie affectés aux activités de financement. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme n'a pas encore été déterminée.

La Société a établi un plan de mise en œuvre lui permettant d'évaluer, au cours du reste de l'exercice 2018, l'incidence comptable de la nouvelle norme et l'incidence connexe sur les contrôles internes. La Société procède actuellement à l'examen des contrats afin d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme et de recueillir les données nécessaires à son adoption. À mesure que la date d'entrée en vigueur approche, la Société devrait présenter dans ses états financiers consolidés de plus amples renseignements, notamment sur l'incidence quantitative, si elle est importante.

3. CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Distribution d'énergie

Les ventes atteignent généralement un sommet au premier trimestre, au cours duquel environ la moitié du volume annuel des ventes de propane et d'autres carburants raffinés et de la marge brute est générée en raison de la demande aux fins de chauffage de la part des clients. Les ventes régressent ensuite au cours des deuxième et troisième trimestres, puis augmentent de nouveau de façon saisonnière au quatrième trimestre en raison de la demande de chauffage. De façon similaire, le fonds de roulement net atteint généralement des sommets saisonniers au cours des premier et quatrième trimestres et décline habituellement jusqu'à des creux saisonniers au cours des deuxième et troisième trimestres. De plus, le fonds de roulement net subit fortement l'incidence des prix du propane et d'autres carburants raffinés en gros.

Pour les douze mois clos le 30 septembre 2018, le secteur Distribution d'énergie de Supérieur a généré une marge brute de 625,4 M\$ (476,2 M\$ en 2017) et un résultat net de 109,4 M\$ (92,0 M\$ en 2017).

4. ACQUISITIONS ET DESSAISISSEMENTS

Acquisitions

	Porco	NGL	Blue Flame Gas	Hi-Grade Oil	Canwest Propane
Actifs courants	0,70	59,8 ²	0,9	1,0	58,5 ¹
Immobilisations corporelles	4,00	273,9	3,9	2,3	161,8
Autres actifs	—	3,2	—	—	3,9
Immobilisations incorporelles	2,80	195,0	10,6	3,7	160,6
Actifs vendus	—	—	—	2,4	13,0
Créditeurs et charges à payer	—	(18,0)	(0,3)	(0,5)	(16,1)
Passifs au titre des contrats	—	(26,9)	—	(0,6)	(2,5)
Provisions	—	—	—	—	(7,7)
Autres passifs	—	(35,4)	(0,9)	—	(1,6)
Passif d'impôt différé	—	—	—	—	(71,0)
Actifs et passifs identifiables, montant net	7,5	451,6	14,2	8,3	298,9
Goodwill résultant de l'acquisition	12,5	718,9	—	—	133,5
Total de la contrepartie	20,0	1 170,5	14,2	8,3	432,4

¹⁾ L'acquisition de Canwest Propane comprend un montant de 39,2 M\$ en trésorerie inclus dans les actifs courants.

²⁾ L'acquisition de NGL comprend un montant de 5,0 M\$ en trésorerie inclus dans les actifs courants.

Porco Energy Corp. (« Porco »)

Le 21 septembre 2018, Supérieur a conclu l'acquisition des actifs de distribution de propane de Porco, un distributeur de propane et de carburant distillé indépendant à New York, pour une contrepartie totale de 20,0 M\$ (15,5 M\$ US). Ce montant comprend des paiements différés d'un montant de 7,1 M\$ (5,5 M\$ US). Les paiements différés sont comptabilisés au poste contrepartie différée et autres (se reporter à la note 11). L'acquisition a été initialement financée au moyen de la facilité de crédit de Supérieur.

Le prix d'acquisition est considéré comme préliminaire et sera donc ajusté au cours de la période de douze mois suivant l'acquisition, une fois que toute l'information requise aura été obtenue et évaluée. Supérieur a attribué le prix d'acquisition aux actifs et aux passifs identifiables en considérant leur valeur comptable actuelle comme une estimation de leur juste valeur au moment de l'acquisition. Le goodwill résultant de l'acquisition est déductible aux fins de l'impôt et fait partie du secteur Distribution d'énergie.

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les produits et la perte nette pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se seraient chiffrés respectivement à 2,9 M\$ et 0,6 M\$. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les produits et le résultat net pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018 se seraient chiffrés respectivement à 16,5 M\$ et 0,7 M\$. Après la date de l'acquisition, soit le 21 septembre 2018, l'acquisition a contribué à hauteur de 0,2 M\$ aux produits et de néant à la perte nette du secteur Distribution d'énergie pour la période close le 30 septembre 2018.

NGL Propane, LLC (« NGL »)

Le 10 juillet 2018, Supérieur a conclu l'acquisition de NGL Propane, LLC (« NGL »), les activités de propane au détail de NGL Energy LP, pour une contrepartie en trésorerie de 896,5 M\$ US (1 170,5 M\$ CA), déduction faite des ajustements de clôture habituels et des coûts de transaction. Le prix d'acquisition a été financé au moyen d'une combinaison de titres d'emprunt et de titres de capitaux propres, y compris les placements de titres d'emprunt que Supérieur a récemment conclu aux États-Unis et au Canada, soit des émissions de billets de premier rang non garantis

d'un montant en capital totalisant respectivement 350 M\$ US (457,0 M\$ CA) et 150,0 M\$ CA, du produit net tiré des récents placements par prise ferme de reçus de souscription (les « reçus de souscription ») de Supérieur et d'emprunts sur les facilités de crédit existantes de Supérieur.

Le prix d'acquisition est considéré comme préliminaire et sera donc ajusté au cours de la période de douze mois suivant l'acquisition, une fois que toute l'information requise aura été obtenue et évaluée. Supérieur a attribué le prix d'acquisition aux actifs et aux passifs identifiables en considérant leur valeur comptable actuelle comme une estimation de leur juste valeur au moment de l'acquisition. Les coûts d'acquisition directement attribuables à l'acquisition de NGL se sont élevés à environ 9,0 M\$. Ces coûts ont été passés en charges et inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration. Le goodwill résultant de l'acquisition est déductible aux fins de l'impôt et fait partie du secteur Distribution d'énergie. Le goodwill comptabilisé représente les synergies attendues des activités, les immobilisations incorporelles qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation séparée et d'autres facteurs.

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les produits et le résultat net pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018 se seraient chiffrés respectivement à 440,0 M\$ et 25,6 M\$. Après la date de l'acquisition, soit le 10 juillet 2018, l'acquisition a contribué à hauteur de 62,2 M\$ aux produits et de (13,3 M\$) à la perte nette du secteur Distribution d'énergie pour la période close le 30 septembre 2018.

Blue Flame Gas Service (« Blue Flame »)

Le 1^{er} mai 2018, Supérieur a conclu l'acquisition des actifs de distribution de propane de Blue Flame Gas Service, un distributeur de propane indépendant en Pennsylvanie, pour une contrepartie totale de 14,2 M\$ (11,0 M\$ US). Ce montant comprend des paiements différés d'un montant de 3,0 M\$.

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les produits et le résultat net pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018 se seraient chiffrés respectivement à 5,7 M\$ et 0,5 M\$. Après la date de l'acquisition, soit le 1^{er} mai 2018, l'acquisition a contribué à hauteur de 1,4 M\$ aux produits et de 0,4 M\$ à la perte nette du secteur Distribution d'énergie pour la période close le 30 septembre 2018.

Hi-Grade Oil (« Hi-Grade »)

Le 2 février 2018, Supérieur a conclu l'acquisition des actifs de distribution de propane de Hi-Grade, un distributeur de propane et de carburant distillé indépendant en Ohio, pour une contrepartie en trésorerie totale de 8,3 M\$ (6,4 M\$ US). Immédiatement après l'acquisition, les actifs distillés ont été vendus à une autre partie pour environ 2,4 M\$ (1,7 M\$ US).

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018, les produits et le résultat net pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018 se seraient chiffrés respectivement à 2,3 M\$ et 0,7 M\$. Après la date de l'acquisition, soit le 2 février 2018, l'acquisition a contribué à hauteur de 1,6 M\$ aux produits et de 0,3 M\$ au résultat net du secteur Distribution d'énergie pour la période close le 30 septembre 2018.

Canwest Propane (« Canwest »)

Le 1^{er} mars 2017, Supérieur a conclu certaines ententes avec Gibson Energy ULC visant l'achat de la totalité des actions des entités menant des activités de distribution de propane dans le secteur industriel pour le compte de Canwest (l'« option de Canwest ») pour une contrepartie en trésorerie de 412,0 M\$ plus un montant de 20,4 M\$ de fonds de roulement. L'acquisition était assujettie au respect de certaines conditions, y compris l'obtention des approbations habituelles des organismes de réglementation. Le 27 septembre 2017, Supérieur a reçu les approbations réglementaires du Bureau de la concurrence et conclu l'acquisition de Canwest, sous réserve de certaines conditions. Comme il est décrit dans la convention de consentement déposée auprès du Bureau de la concurrence, Supérieur a convenu de se dessaisir de cinq divisions locales et de neuf installations satellites de l'entreprise formée par la fusion

de Supérieur Propane et de Canwest Propane. Ces actifs ont été vendus pour un montant de 13,0 M\$, dont un montant d'environ 1,6 M\$ de fonds de roulement.

La répartition du prix d'acquisition a été finalisée au cours du troisième trimestre et, par conséquent, a été ajustée comme suit :

Les immobilisations corporelles ont augmenté d'environ 45,3 M\$, étant donné que l'évaluation finale de la juste valeur de ces actifs était supérieure à celle de l'estimation initiale, laquelle était fondée sur leur valeur comptable. Ces actifs sont amortis sur la durée de vie utile résiduelle de cette catégorie d'actifs.

Les immobilisations incorporelles ont augmenté d'environ 153,5 M\$ pour s'établir à 160,6 M\$. La valeur des relations clients représente un montant de 151,6 M\$ du total de la juste valeur, qui sera amorti sur la durée de vie estimée de ces relations, soit environ 15 ans. La juste valeur restante est attribuable aux marques détenues et exploitées par Canwest, lesquelles seront amorties sur des périodes s'échelonnant de 5 à 15 ans.

Les actifs détenus en vue de la vente se sont accrus de 1,9 M\$ pour se fixer à 13,0 M\$ en raison de ces cessions.

L'augmentation de la dette de 1,6 M\$ s'explique par l'harmonisation des méthodes comptables en vertu desquelles certains contrats de services de location de véhicules ont été comptabilisés à titre de contrats de location-financement. Cet ajustement avait été comptabilisé au 31 décembre 2017, mais n'était pas reflété dans les informations fournies sur le montant net au titre des actifs et passifs identifiables acquis.

Le passif d'impôt différé a augmenté d'environ 46,9 M\$ pour tenir compte de l'augmentation de la juste valeur mentionnée ci-dessus.

En raison des ajustements susmentionnés, le goodwill a été réduit de 152,1 M\$. Le solde final du goodwill de 133,5 M\$ comprend la valeur des synergies en cours attendues des acquisitions. Le goodwill résultant de l'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le goodwill lié à l'acquisition de Canwest fait partie du secteur Distribution d'énergie.

Après avoir terminé la répartition du prix d'acquisition, Supérieur a retraité les chiffres correspondants de la période précédente afin de comptabiliser l'incidence de la répartition finale comme si la comptabilisation du regroupement d'entreprises avait été faite à la date d'acquisition. Par conséquent, les changements suivants ont été apportés :

	Montant présenté	Ajustement	Retraitement
Immobilisations corporelles	1 077,1	43,7	1 120,8
Immobilisations incorporelles	85,3	153,5	238,8
Actifs détenus en vue de la vente	14,8	1,9	16,7
Goodwill	504,5	(152,2)	352,3
Passif d'impôt différé	(17,5)	(46,9)	(64,4)

Dessaisissements

Le 19 avril 2018, Supérieur Propane a vendu à McDougall Energy Inc. les stocks et les immobilisations corporelles de Superior Petrofuels située à St. Catharines, en Ontario, pour un prix d'acquisition total de 4,1 M\$, donnant lieu à un profit de 2,7 M\$. Le profit a été comptabilisé dans les frais de vente, de distribution et d'administration.

Le 3 avril 2018, Supérieur a vendu certains actifs liés à la vente au détail de distillats à un tiers en Pennsylvanie, pour une contrepartie en trésorerie totale de 20,7 M\$ (16,7 M\$ US), donnant lieu à un profit total de 9,9 M\$ (8,0 M\$ US). Le profit a été comptabilisé dans les frais de vente, de distribution et d'administration.

Le 25 avril 2018, Supérieur a vendu à Sunoco LP certains actifs liés à des activités de vente en gros de carburants raffinés répartis dans cinq États du nord-est des États-Unis, et trois terminaux pipeliniers raccordés situés dans l'État de New York, pour une contrepartie en trésorerie d'environ 50,8 M\$ (39,5 M\$ US), plus le fonds de roulement net d'environ 20,4 M\$ (16,0 M\$ US), donnant lieu à un profit total de 5,3 M\$ (4,1 M\$ US). Le profit a été comptabilisé dans les frais de vente, de distribution et d'administration.

5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs se résument comme suit :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	217,6	292,9
Autres débiteurs	21,8	25,6
Créances clients et autres débiteurs	239,4	318,5

Le classement chronologique des créances clients, compte tenu de leurs modalités respectives et avant toute provision pour créances douteuses, s'établissait comme suit :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Non échues	158,5	212,4
Échues depuis moins de 90 jours	50,9	80,4
Échues depuis plus de 90 jours	18,1	7,0
Créances clients	227,5	299,8

Les créances clients courantes de Supérieur ne sont ni douteuses ni en souffrance et, à la date de présentation de l'information financière, rien ne laisse croire que les débiteurs n'effectueront pas le paiement. Les créances clients de Supérieur sont présentées, déduction faite d'une provision de 9,9 M\$ au 30 septembre 2018 (6,9 M\$ au 31 décembre 2017). Les variations de la provision pour créances douteuses sont les suivantes :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Provision pour créances douteuses au début de la période	(6,9)	(4,3)
Incidence des acquisitions et des cessions	0,1	(3,1)
Dotation à la provision pour créances douteuses	(5,9)	(4,0)
Montants irrécouvrables radiés au cours de l'exercice	0,6	2,3
Montants recouvrés	2,2	2,2
Provision pour créances douteuses à la fin de la période	(9,9)	(6,9)

6. STOCKS

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Propane, mazout et autres carburants raffinés	84,7	85,6
Matières, fournitures, appareils et autres éléments liés à la vente au détail de propane	12,8	8,0
Produits finis et matières premières liés au secteur des produits chimiques	27,4	28,3
Entreposage de produits chimiques, fournitures et autres éléments	16,3	15,1
	141,2	137,0

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Coût des stocks comptabilisé en charges	255,8	293,1	1 044,7	1 043,8
Réductions de valeur des stocks	0,6	0,3	3,2	1,3
Reprises de réductions de valeur	(0,1)	0,2	(0,1)	0,7

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	Terrains	Bâtiments	Usine et équipement de produits chimiques spécialisés	Équipement de vente au détail de distribution de l'énergie	Améliorations locatives	Total
Au 31 décembre 2017 ¹	48,3	257,7	961,3	978,2	8,6	2 254,1
Solde au 30 septembre 2018	60,2	285,6	988,2	1 119,6	9,3	2 462,9
Amortissement cumulé						
Solde au 31 décembre 2017 ¹	–	85,4	571,9	471,7	4,3	1 133,3
Solde au 30 septembre 2018	–	89,8	607,3	421,7	4,6	1 123,4
Valeur comptable						
Au 31 décembre 2017 ¹	48,3	172,3	389,4	506,5	4,3	1 120,8
Solde au 30 septembre 2018	60,2	195,8	380,9	697,9	4,7	1 339,5

¹⁾ Les soldes de l'exercice 2017 ont été retraités (se reporter à la note 4).

Amortissement par catégorie de coût :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Frais de vente, de distribution et d'administration	30,8	13,1	66,9	39,8
Coût des ventes	12,7	12,4	37,8	38,1
Total	43,5	25,5	104,7	77,9

Au 30 septembre 2018, la valeur comptable des immobilisations corporelles de Supérieur comprenait des actifs loués d'un montant de 62,5 M\$ (63,9 M\$ au 31 décembre 2017).

8. PROVISIONS

	Restructuration	Démantèlement	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2017	13,4	64,0	7,8	85,2
Ajouts	—	10,8	—	10,8
Utilisation	(5,4)	—	—	(5,4)
Montants repris au cours de l'exercice	(0,2)	(0,5)	(1,5)	(2,2)
Désactualisation	—	1,3	—	1,3
Incidence des variations du taux d'actualisation	—	(2,1)	—	(2,1)
Dessaisissements	—	(2,7)	—	(2,7)
Écarts de change, montant net	—	0,5	—	0,5
Solde au 30 septembre 2018	7,8	71,3	6,3	85,4

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Courantes	10,3	15,3
Non courantes	75,1	69,9
	85,4	85,2

Restructuration

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dans les provisions, à l'exception de la tranche courante, laquelle est comptabilisée dans les dettes fournisseurs et autres créiteurs. Au 30 septembre 2018, la tranche courante des coûts de restructuration se chiffrait à 7,8 M\$ (13,4 M\$ au 31 décembre 2017). La provision pour restructuration a principalement trait à l'acquisition de Canwest et est présentée dans le secteur opérationnel Distribution d'énergie. La provision est constituée principalement pour les indemnités de départ, les coûts de location et les frais de consultation.

Démantèlement

La provision pour les coûts de démantèlement est déterminée sur une base actualisée, en fonction des technologies existantes aux prix actuels ou à des prix à long terme hypothétiques, selon la durée estimative de l'activité.

Produits chimiques spécialisés

Supérieur constitue une provision pour les coûts futurs relatifs au démantèlement des installations de produits chimiques du secteur Produits chimiques spécialisés. Au 30 septembre 2018, Supérieur a utilisé un taux d'actualisation de 2,4 % (2,26 % au 31 décembre 2017) dans ses calculs. Supérieur estimait à environ 139,6 M\$ (115,0 M\$ au 31 décembre 2017) le montant total non actualisé des dépenses nécessaires pour régler ses passifs relatifs au démantèlement, montant qui sera versé sur les 1 à 40 prochaines années. L'augmentation du mois de décembre s'explique par une mise à jour des estimations. Bien que la provision établie par Supérieur pour les coûts de démantèlement soit basée sur les meilleures estimations des coûts futurs et de la durée économique des installations de produits chimiques, le montant de ces coûts ainsi que le moment où ils seront engagés demeurent incertains.

Distribution d'énergie

Supérieur comptabilise une provision pour les coûts futurs relatifs au démantèlement de certains actifs liés au secteur Distribution d'énergie. Au 30 septembre 2018, Supérieur estimait à environ 4,4 M\$ (8,5 M\$ au 31 décembre 2017) le montant total non actualisé des dépenses nécessaires pour régler ses passifs relatifs au démantèlement, montant qui sera versé sur les 15 prochaines années. Un taux d'actualisation de 2,4 % au 30 septembre 2018 (2,5 % au 31 décembre 2017) a été utilisé dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés.

Autres

Environnement

Des provisions au titre de mesures environnementales correctives sont constituées lorsqu'il est probable que l'on procède à la décontamination d'un site et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Généralement, l'établissement de telles provisions coïncide soit avec l'engagement de suivre un plan d'action officiel, soit avec le dessaisissement ou la fermeture des sites inactifs, selon la première des deux éventualités. Au 30 septembre 2018, Supérieur estimait à environ néant (0,1 M\$ au 31 décembre 2017) le montant total non actualisé des dépenses liées à l'environnement, montant qui sera versé au cours de la prochaine année. La provision pour les dépenses liées à l'environnement a été estimée en fonction des technologies existantes et des prix actuels. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le passif sera réglé dans les douze prochains mois. La portée et le coût des programmes de mesures correctives futures sont, par nature, difficiles à estimer. Ils dépendent de l'ampleur de toute contamination possible, du calendrier et de l'étendue des mesures correctives et de la part de responsabilité de Supérieur.

Contrat d'approvisionnement

Dans le cadre du processus d'appel d'offres lié à l'acquisition de Canwest, Supérieur devait conclure un contrat d'approvisionnement sur cinq ans avec le vendeur. Les modalités de ce contrat d'approvisionnement étaient défavorables à Supérieur, en tenant compte des contrats d'approvisionnement déjà en vigueur. Par conséquent, Supérieur a inscrit une provision comprenant un solde de 6,3 M\$ au 30 septembre 2018 (7,7 M\$ au 31 décembre 2017) relativement à ce contrat.

Autres réclamations

Supérieur fait l'objet de diverses réclamations et de réclamations potentielles dans le cours normal de ses activités, mais la Société ne s'attend pas à ce que le règlement définitif de celles-ci ait une incidence significative sur ses résultats financiers. L'issue de toutes les poursuites judiciaires et des réclamations intentées contre Supérieur dépendra des règlements futurs qui comportent des incertitudes inhérentes aux litiges. Supérieur n'est pas en mesure de prévoir le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures juridiques. Selon l'information dont dispose actuellement Supérieur, il est improbable que l'issue définitive des poursuites et des réclamations, prises individuellement ou collectivement, ait une incidence significative sur les états consolidés du résultat et du résultat global ou les bilans consolidés. S'il devient probable que Supérieur doive assumer une responsabilité à l'égard d'une telle réclamation, Supérieur comptabilisera une provision connexe pour la période au cours de laquelle le changement de probabilité aura lieu, et l'incidence correspondante sur les états consolidés du résultat et du résultat global ou les bilans consolidés pourrait être significative.

9. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs se résument comme suit :

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Dettes fournisseurs	260,9	228,5
Provisions (se reporter à la note 8)	10,3	15,3
Autres créditeurs	85,6	82,5
Programme de plafonnement et d'échange du Québec	8,9	8,9
Paiements fondés sur des actions	20,4	15,5
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	386,1	350,7

10. AUTRES PASSIFS

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Contrat d'approvisionnement	0,6	2,5
Charges à payer relativement au programme de plafonnement et d'échange du Québec	2,4	–
Charges à payer relativement au programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario	3,1	1,5
Autres passifs	6,1	4,0

Le contrat d'approvisionnement susmentionné se rapporte aux contrats d'achat et d'approvisionnement conclus entre le secteur Produits chimiques spécialisés et Tronox LLC (« Tronox »), en vertu desquels Supérieur a convenu d'acheter jusqu'à 130 000 tonnes métriques par année de chlorate de sodium de l'usine de Tronox située à Hamilton, au Mississippi, selon une quantité désignée annuellement par le secteur Produits chimiques spécialisés. Ce secteur a également convenu de fournir à Tronox certains produits afin de répondre aux besoins de Tronox en Amérique du Nord. Tronox a entamé le démantèlement de l'usine après avoir rempli toutes les exigences d'approvisionnement en chlorate de sodium de Supérieur pour 2015. Toutefois, la portion du contrat d'approvisionnement visant le secteur Produits chimiques spécialisés se poursuivra jusqu'en 2019.

Du fait que Supérieur transporte du propane du Québec et de l'Ontario et vers ces provinces, la Société doit acquérir des droits d'émission afin de se conformer aux règlements du Québec en matière de plafonnement et d'échange et aux règlements de l'Ontario en matière de plafonnement et d'échange. Des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au moment de l'acquisition et des charges à payer liées au programme de plafonnement et d'échange sont comptabilisées relativement au propane transporté vers le Québec. Au 30 septembre 2018, un passif de 2,4 M\$ pour le Québec (néant au 31 décembre 2017, compte non tenu d'un montant de 8,9 M\$ qui avait été reclassé dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs) et un passif de 3,1 M\$ pour l'Ontario (1,5 M\$ au 31 décembre 2017) avaient été comptabilisés.

Supérieur est tenue de régler les droits d'émission auprès du gouvernement du Québec et du gouvernement de l'Ontario à la fin de chaque période de conformité.

11. EMPRUNTS

	Année d'échéance	Taux d'intérêt effectif	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Facilités de crédit bancaire à terme renouvelables¹				
Acceptations bancaires	2023	Taux des acceptations bancaires variable majoré de 1,70 %	32,0	31,0
Emprunt au taux préférentiel canadien (taux et crédit-relais)	2023	Taux préférentiel majoré de 0,70 %	5,1	–
Emprunts au taux LIBOR (278,0 M\$ US; 2017 – 267,0 M\$ US)	2023	Taux LIBOR variable majoré de 1,70 %	358,9	335,6
Emprunts au taux de base américain (14,0 M\$ US; 2017 – 16,3 M\$ US)	2023	Taux préférentiel américain majoré de 0,70 %	18,1	20,5
			414,1	387,1
Autres dettes				
Programme d'affacturage des débiteurs ²		Taux des acceptations bancaires variable majoré de 1,63 %	2,7	2,1
Contrepartie différée et autres	2018 – 2023	Ne portant pas intérêt	27,8	11,1
			30,5	13,2
Billets de premier rang non garantis				
Billets non garantis de premier rang ⁴	2021	6,50 %	–	200,0
Billets non garantis de premier rang ³	2024	5,25 %	400,0	400,0
Billets non garantis de premier rang ⁴	2025	5,125 %	370,0	–
Billets non garantis de premier rang ⁵	2026	7,000 %	451,8	
			1 221,8	600,0
Obligations au titre de contrats de location-financement				
Obligations au titre de contrats de location-financement			55,9	63,1
Total des emprunts avant les frais de financement différés			1 722,3	1 063,4
Frais de financement différés et escomptes			(33,8)	(10,6)
Total des emprunts avant la tranche courante			1 688,5	1 052,8
Tranche courante			(25,0)	(28,7)
Total des emprunts			1 663,5	1 024,1

¹ Au 30 septembre 2018, Supérieur avait des lettres de crédit en cours d'un montant de 36,9 M\$ (31,7 M\$ au 31 décembre 2017) ainsi que des garanties financières en cours d'un montant de 173,2 M\$ (157 M\$ au 31 décembre 2017) pour le compte de ses entreprises. La juste valeur des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables, des autres dettes, des lettres de crédit et des garanties financières de Supérieur se rapproche de leur valeur comptable en raison des taux d'intérêt basés sur le taux du marché, de la nature à court terme des instruments d'emprunt sous-jacents et d'autres facteurs connexes. Le 29 juin 2018, Supérieur a reconduit et mis à jour sa facilité de crédit consorsial auprès de 10 prêteurs, sans modifications des clauses restrictives, et a prolongé l'échéance jusqu'au 8 mai 2023. Le 29 juin 2018, la facilité de crédit est passée de 620 M\$ à 750 M\$ et peut encore être augmentée jusqu'à 1 050 M\$.

² Supérieur a conclu une convention-cadre d'achat des débiteurs avec une institution financière, aux termes de laquelle cette dernière peut acheter de temps à autre une participation de 100 % dans les débiteurs de Supérieur, mais sans engagement ferme en ce sens et sur une base renouvelable. Le montant total maximal des débiteurs achetés par l'institution financière aux termes de cette convention et impayés à tout moment est fixé à 15 M\$. Au 30 septembre 2018, le programme d'affacturage des débiteurs totalisait 2,7 M\$ (2,1 M\$ au 31 décembre 2017).

³ Le 27 février 2017, Supérieur a conclu un placement de billets de premier rang non garantis à 5,25 % pour un montant de 250 M\$ (les « billets »). Les billets ont été émis à la valeur nominale et viennent à échéance le 27 février 2024. Ils comprennent des options de rachat par anticipation aux termes desquelles Supérieur peut racheter une partie ou la totalité des billets à divers prix de rachat, qui incluent le montant en capital majoré de l'intérêt couru et non payé, le cas échéant, à la date de rachat applicable. L'intérêt est payable semestriellement le 27 février et le 27 août de chaque année depuis le 27 août 2017. Le 16 octobre 2017, Supérieur a émis 150 M\$ de billets supplémentaires, venant à échéance le 27 février 2024. La juste valeur est de 390,8 M\$, selon les cours de marché en vigueur.

⁴ Le 1^{er} février 2018, Supérieur LP a conclu un placement privé de 220 M\$ de billets de premier rang non garantis (les « billets ») portant intérêt au taux de 5,125 % et venant à échéance le 27 août 2025. Les billets comprennent des options de rachat par anticipation aux termes desquelles Supérieur peut racheter une partie ou la totalité des billets à divers prix de rachat, qui incluent le montant en capital majoré de l'intérêt couru et non payé, le cas échéant, à la date de rachat applicable. Le produit net du placement privé a servi à rembourser le solde du capital de 200 M\$ des billets de premier rang non garantis à 6,50 % le 8 mars 2018. Dans le cadre du rachat des billets de premier rang non garantis à 6,5 % de 200 M\$, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 9,8 M\$. La prime de remboursement anticipé est incluse dans les charges financières. Le 3 juillet 2018, Supérieur a émis 150 M\$ de billets supplémentaires à un escompte de 0,92897 % par billet pour financer l'acquisition de NGL (se reporter à la note 4). La juste valeur est de 351 M\$, selon les cours de marché en vigueur.

⁵ Le 3 juillet 2018, Supérieur a également conclu un placement privé de 350 M\$ de billets de premier rang non garantis (les « billets ») portant intérêt au taux de 7,000 % et venant à échéance le 15 juillet 2026. Les billets comprennent des options de rachat par anticipation aux termes desquelles Supérieur peut racheter une partie ou la totalité des billets à divers prix de rachat, qui incluent le montant en capital majoré de l'intérêt couru et non payé, le cas échéant, à la date de rachat applicable. Le produit a servi à financer l'acquisition de NGL (se reporter à la note 4). La juste valeur est de 454,2 M\$, selon les cours de marché en vigueur.

Les exigences en matière de remboursement des emprunts, avant les charges financières différées, sont les suivantes :

Tranche courante	43,8
Échéant en 2019	11,1
Échéant en 2020	14,8
Échéant en 2021	10,0
Échéant en 2022	3,9
Échéant en 2023	417,0
Échéant après 2023	1 221,7
Total	1 722,3

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les IFRS exigent la présentation d'informations relativement à la juste valeur et définissent une hiérarchie des techniques d'évaluation selon que les données d'entrée utilisées sont observables ou non observables. Les données d'entrée observables s'entendent des données d'entrée du marché obtenues de sources indépendantes, tandis que les données d'entrée non observables découlent des hypothèses de marché posées par Supérieur. Ces deux types de données d'entrée donnent lieu à la structure hiérarchique suivante pour l'évaluation à la juste valeur :

- *Niveau 1* : prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- *Niveau 2* : prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments similaires; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires; et les évaluations établies selon des modèles dans lesquels toutes les données d'entrée importantes sont observables ou dans lesquels les inducteurs de valeur sont observables sur des marchés actifs.
- *Niveau 3* : évaluations obtenues au moyen de techniques d'évaluation pour lesquelles une ou plusieurs des données d'entrée importantes utilisées ne sont pas observables ou pour lesquelles les inducteurs de valeur importants utilisés ne sont pas observables.

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur le cours acheteur ou vendeur, selon le cas, auquel Supérieur a accès dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument (niveau 1). Lorsqu'il n'existe aucun cours acheteur ni vendeur disponible, Supérieur utilise le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument auquel Supérieur a immédiatement accès. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, Supérieur détermine la juste valeur selon les cours du marché en vigueur (cours acheteur ou vendeur, selon le cas) pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, ou selon des modèles d'évaluation internes et externes, tels que des analyses de la valeur actualisée des flux de trésorerie, reposant, dans la mesure du possible, sur des données d'entrée de marché observables (niveau 2). Supérieur utilise des méthodes développées à l'interne et des données d'entrée non observables pour établir la juste valeur de certains instruments financiers, au besoin (niveau 3).

Lorsque la juste valeur est établie selon des modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, Supérieur se base principalement sur des données d'entrée de marché externes facilement observables telles que les prévisions sur les courbes des prix des marchandises, les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux, selon le cas.

Tous les dérivés financiers et non financiers sont désignés comme détenus à des fins de transaction au moment de leur comptabilisation initiale.

Au 30 septembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Contrats de change à terme, ventes nettes	6,8	–	–	6,8
Swaps financiers de gaz naturel – Alberta Energy Company (AECO)	–	1,7	–	1,7
Contrats d’achat et de vente en gros de propane, de diesel, de butane et de mazout du secteur Distribution d’énergie, ventes nettes	–	27,0	–	27,0
Total des actifs	6,8	28,7	–	35,5
Passifs				
Swaps financiers de gaz naturel – AECO	–	1,7	–	1,7
Contrats de change à terme, ventes nettes	9,3	–	–	9,3
Contrats de swaps de devises	0,7	–	–	0,7
Contrats d’achat et de vente en gros de propane et de butane du secteur Distribution d’énergie, ventes nettes	–	15,9	–	15,9
Contrats d’achat et de vente en gros de pétrole brut WTI du secteur Distribution d’énergie, ventes nettes	–	1,1	–	1,1
Total des passifs	10,0	18,7	–	28,7
Total des (passifs) actifs, montant net	(3,2)	10,0	–	6,8
Tranche courante des actifs	2,3	26,7	–	29,0
Tranche courante des passifs	7,2	17,7	–	24,9

Au 31 décembre 2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Contrats de change à terme	11,6	–	–	11,6
Swaps financiers de gaz naturel – AECO	–	3,6	–	3,6
Contrats d’achat et de vente en gros de propane, de diesel, de butane et de mazout du secteur Distribution d’énergie	–	24,9	–	24,9
Total des actifs	11,6	28,5	–	40,1
Passifs				
Swaps financiers de gaz naturel – AECO	–	3,6	–	3,6
Contrats de change à terme	8,1	–	–	8,1
Contrats de swaps de devises	2,7	–	–	2,7
Dérivé sur actions	–	0,9	–	0,9
Contrats d’achat et de vente en gros de propane et de butane du secteur Distribution d’énergie	–	10,8	–	10,8
Contrats d’achat et de vente en gros de pétrole brut WTI du secteur Distribution d’énergie	–	0,2	–	0,2
Total des passifs	10,8	15,5	–	26,3
Total des actifs, montant net	0,8	13,0	–	13,8
Tranche courante des actifs	4,9	25,1	–	30,0
Tranche courante des passifs	8,2	13,6	–	21,8

Le tableau suivant présente l'information quantitative sur la façon dont la juste valeur de ces actifs et passifs financiers et non financiers est déterminée, y compris les techniques d'évaluation et les données d'entrée utilisées.

Description	Valeur nominale	Durée	Taux effectif	Techniques d'évaluation et principales données
<i>Hierarchie des justes valeurs – niveau 1 :</i>				
Contrats de change à terme, ventes nettes	449,3 \$ US	2018 – 2022	1,27 \$	Cours acheteur dans le marché actif
Contrats de swaps de devises	187,0 \$ US	2018	1,30 \$	Cours acheteur dans le marché actif
<i>Hierarchie des justes valeurs – niveau 2 :</i>				
Contrats dérivés sur actions	20,1 \$ CAD	2018 – 2021	12,65 \$	Flux de trésorerie actualisés – Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des contrats dérivés sur actions.
Contrats d'achat et de vente en gros de mazout, de diesel et de propane du secteur Distribution d'énergie, ventes nettes	12,89 gal US ¹	2018 – 2020	0,85 \$ – 2,18 \$	Cours acheteur pour des produits similaires dans le marché actif

¹⁾ Millions de gallons US (« gal US ») achetés.

	Trimestres clos le 30 septembre 2018		Trimestres clos le 30 septembre 2017	
Description	Profit (perte) réalisé(e)	Profit (perte) latent(e)	Profit (perte) réalisé(e)	Profit (perte) latent(e)
Contrats de change à terme, ventes nettes	(4,4)	4,0	0,8	13,0
Contrats de swaps de devises	–	(7,0)	–	(7,2)
Contrats dérivés sur actions	(0,1)	0,0	–	0,8
Contrats d'achat et de vente en gros de propane, de pétrole brut WTI, de butane, de mazout et de diesel du secteur Distribution d'énergie	(1,9)	8,2	(4,7)	11,5
Conventions d'achat d'électricité à prix fixe du secteur Produits chimiques spécialisés	–	–	–	(0,2)
Total des (pertes) profits sur les dérivés financiers et non financiers	(6,4)	5,2	(3,9)	17,9
Conversion des emprunts libellés en devises	–	11,6	–	7,2
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés sur débentures	–	–	–	0,1
Total des (pertes) profits	(6,4)	16,8	(3,9)	25,2

	Neuf mois clos le 30 septembre 2018		Neuf mois clos le 30 septembre 2017	
Description	Profit (perte) réalisé(e)	Profit (perte) latent(e)	Profit (perte) réalisé(e)	Profit (perte) latent(e)
Swaps financiers de gaz naturel – AEEO	–	–	–	0,4
Contrats de change à terme, ventes nettes	(4,5)	(6,0)	(1,0)	29,0
Contrats de swaps de devises	–	(2,0)	–	(4,3)
Contrats dérivés sur actions	–	0,8	0,2	(0,2)
Contrats d'achat et de vente en gros de propane, de pétrole brut WTI, de butane, de mazout et de diesel du secteur Distribution d'énergie	(1,6)	(4,1)	5,5	2,9
Conventions d'achat d'électricité à prix fixe du secteur Produits chimiques spécialisés	–	–	(0,3)	0,1
Total des (pertes) profits sur les dérivés financiers et non financiers	(6,1)	(11,3)	4,4	27,9
Conversion des emprunts libellés en devises	–	9,6	–	4,3
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés sur débentures	–	–	–	(4,3)
Total des (pertes) profits	(6,1)	(1,7)	4,4	27,9

Les profits ou les pertes réalisés sur les dérivés financiers et non financiers et les profits ou les pertes de change réalisés lors de la réévaluation du fonds de roulement domicilié au Canada et libellé en dollars américains ont été comptabilisés dans les états résumés du résultat et du résultat global en fonction de la nature sous-jacente du poste des états financiers consolidés ou du risque économique géré.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et le solde net est présenté dans les bilans consolidés lorsque Supérieur a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, Supérieur conclut diverses conventions-cadres de compensation ou accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation, mais qui permettent tout de même la compensation de montants connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de faillite ou de résiliation des contrats.

Instruments financiers – gestion du risque

Risque de marché

Supérieur a recours à des dérivés et à des dérivés non financiers pour gérer son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. Supérieur évalue les risques inhérents à ces instruments en regroupant les dérivés financiers et non financiers en fonction des risques que ces instruments atténuent. Supérieur a pour politique de ne pas avoir recours à des dérivés ni à des dérivés non financiers à des fins de spéculation. Supérieur ne désigne pas officiellement ses dérivés comme couvertures; par conséquent, elle n'applique pas la comptabilité de couverture et elle est tenue de désigner ses dérivés et ses dérivés non financiers comme étant détenus à des fins de transaction.

Au moment où la Société s'est dessaisie de Superior Energy Management, elle a conclu des swaps financiers pour compenser les swaps financiers qui ne pouvaient pas être transférés à l'acheteur. De ce fait, le secteur Distribution d'énergie est exposé à un risque nominal de profits ou de pertes lié(e)s aux swaps financiers de gaz naturel et d'électricité restants.

Le secteur Distribution d'énergie conclut divers contrats d'achat et de vente de propane à terme afin de gérer son exposition au risque économique découlant de ses contrats d'approvisionnement en gros avec sa clientèle. Le secteur Distribution d'énergie surveille quotidiennement ses positions de propane à prix fixe afin de s'assurer qu'elles respectent les politiques établies en matière de gestion des risques. Le secteur Distribution d'énergie maintient une position de propane à prix fixe sensiblement équilibrée par rapport à ses engagements d'approvisionnement en gros envers sa clientèle.

Supérieur conclut des contrats de change à terme, au nom de ses unités d'exploitation, pour gérer l'exposition au risque économique de ses activités découlant des fluctuations des taux de change. Le secteur Distribution d'énergie conclut des contrats pour une partie de ses achats et de ses ventes de gaz naturel et de propane à prix fixe en dollars américains, et conclut des contrats d'achat à terme en dollars américains afin de fixer le prix d'achat effectif fixe en dollars canadiens. Supérieur passe des contrats de vente à terme en dollars américains sur une base continue pour atténuer l'incidence des fluctuations du change sur les marges de ventes réalisées sur la production de ses usines canadiennes qui est vendue en dollars américains. La charge d'intérêts sur la dette de Supérieur libellée en dollars américains est également utilisée pour atténuer l'incidence des fluctuations du change.

Supérieur gère son risque total de liquidité lié à ses besoins généraux de financement au moyen d'une combinaison d'instruments d'emprunt à court et à long terme. Supérieur examine sur une base continue ses instruments d'emprunt à court et à long terme pour s'assurer de disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins.

Risque de crédit

Supérieur traite avec une variété de contreparties relativement à ses instruments dérivés et à ses instruments dérivés non financiers afin d'atténuer son risque de crédit de contrepartie. Supérieur évalue la qualité du crédit de ses importantes contreparties à la conclusion du contrat et au cours de la durée de celui-ci. Supérieur est également exposée au risque de crédit lié à sa clientèle. Le secteur Distribution d'énergie fait affaire avec un grand nombre de petits clients, ce qui a pour effet d'atténuer ce risque. Le secteur Distribution d'énergie surveille activement la solvabilité de sa clientèle commerciale. Le secteur Produits chimiques spécialisés, en raison de la nature de ses activités, vend ses produits à une clientèle relativement restreinte. Il atténue le risque de crédit lié à sa clientèle en surveillant activement la solvabilité de l'ensemble de sa clientèle. Dans l'ensemble, Supérieur accroît sa qualité du crédit grâce à la diversification géographique de son portefeuille de clients (principalement le Canada et les États-Unis) et à sa diversification selon les utilisateurs finaux principalement les marchés commercial, résidentiel et industriel.

Les provisions pour créances douteuses et les créances en souffrance sont revues par Supérieur à chaque date de clôture. Supérieur met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction de l'évaluation de la recouvrabilité des créances auprès de chaque client en tenant compte de l'historique de recouvrement des comptes en souffrance antérieurs et de la conjoncture économique. Les créances clients sont radiées lorsqu'elles sont considérées comme irrécouvrables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Supérieur ne puisse satisfaire aux besoins de liquidités ou financer une obligation lorsque celle-ci arrive à échéance. Le risque de liquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider les actifs en temps opportun et à un prix raisonnable.

Afin de s'assurer qu'elle peut réagir rapidement aux éventualités et aux occasions de placement, Supérieur maintient des sources de liquidités au niveau de la société mère et des filiales. Les principales sources de liquidités sont la trésorerie et les autres actifs financiers, la tranche inutilisée de la facilité de crédit bancaire renouvelable confirmée, les marchés des actions et les marchés des débentures.

Supérieur est assujettie aux risques liés au financement par emprunt, notamment à la capacité de refinancer la dette à l'échéance. Supérieur est d'avis que ces risques sont atténués par le recours à une dette à long terme garantie par des actifs de grande qualité, le maintien de niveaux d'endettement appropriés selon la direction et la diversification des échéances sur une longue période. Supérieur cherche également à inclure dans ses ententes des modalités qui la protègent des problèmes de liquidités des contreparties, lesquels pourraient autrement avoir une incidence sur sa situation de trésorerie.

Risque actions

Le risque actions est le risque de volatilité du résultat en raison de la volatilité du cours de l'action de Supérieur. Le risque actions auquel est exposée Supérieur découle des actions qu'elle émet aux termes de divers régimes de rémunération fondée sur des actions, lesquelles ont une incidence sur le résultat lorsque les unités en circulation sont réévaluées à chaque période de présentation de l'information financière. Supérieur utilise des dérivés sur actions pour gérer la volatilité liée à ses régimes de rémunération fondée sur des actions.

Au 30 septembre 2018, Supérieur estimait qu'une augmentation de 10 % du cours de son action se serait traduite par une augmentation de 1,4 M\$ du résultat en raison de la réévaluation des contrats dérivés sur actions.

Les obligations contractuelles de Supérieur liées à ses passifs financiers sont les suivantes :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et par la suite	Total
Emprunts	43,8	11,1	14,8	10,0	3,9	1 638,7	1 722,3
Contrats de vente de change à terme en \$ US	63,5	200,3	122,5	39,0	24,0	–	449,3
Achats de gaz naturel, de butane, de propane, de mazout et de diesel	73,3	58,1	3,3	–	–	–	134,7

Les obligations contractuelles de Supérieur sont considérées comme des engagements liés à l'exploitation dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte de l'incidence de l'évaluation aux justes valeurs de marché sur les dérivés financiers et non financiers. Supérieur prévoit financer ces obligations au moyen d'une combinaison de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, du produit de ses facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et du produit de l'émission de capital social. Au 30 septembre 2018, la sensibilité des instruments financiers de Supérieur était conforme à celle présentée dans les états financiers consolidés annuels de Supérieur pour l'exercice 2017.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Comme elle l'a fait pour les périodes antérieures, Supérieur comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour ses filiales qui sont assujetties à l'impôt exigible et différé, notamment l'impôt sur le résultat au Canada et aux États-Unis, les retenues d'impôt des non-résidents aux États-Unis, l'impôt sur le résultat au Chili et l'impôt sur le résultat au Luxembourg.

Le total de la charge (du recouvrement) d'impôt, qui comprend l'impôt exigible et l'impôt différé, s'est établi à respectivement (15,7) M\$ et (1,0) M\$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018, contre 113,8 M\$ et 131,7 M\$ pour le trimestre et les neuf mois correspondants de l'exercice précédent. Pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2018, le recouvrement d'impôt différé lié aux activités du Canada, des États-Unis et du Chili s'est chiffré à respectivement (17,4) M\$ et (6,2) M\$, donnant lieu à un total de l'actif d'impôt différé net correspondant de 34,6 M\$ au 30 septembre 2018.

14. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

Supérieur est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes, de la façon et au moment prescrits par le conseil d'administration, à un vote par action aux assemblées des actionnaires et, advenant une liquidation ou une dissolution de Supérieur, à la prise de possession du reste des biens et des actifs de Supérieur sur une base proportionnelle, sous réserve des droits des porteurs d'actions ayant priorité de rang sur les actions ordinaires, dont aucune n'est en circulation.

	Nombre d'actions ordinaires émises (en millions)	Capital social
Solde au 31 décembre 2017	142,8	1 952,3
Émission d'actions ordinaires	32,0	386,7
Solde au 30 septembre 2018¹	174,9	2 339,0

¹⁾ Le nombre d'actions ordinaires émises diffère en raison de l'arrondissement au million près.

Émission d'actions ordinaires

Le 8 juin 2018, Supérieur a conclu un placement public de 32 millions de reçus de souscription au prix unitaire de 12,50 \$ (le « placement »), pour un produit brut de 400 M\$. Le 13 juillet 2018, après la clôture de l'acquisition de NGL, la Société a échangé les reçus de souscription émis et en cours contre 32 millions d'actions ordinaires de la Société assortis d'un paiement au comptant de 0,06 \$ par reçu de souscription, moins la retenue d'impôt, qui est égale au total des dividendes par action payés depuis l'émission des reçus de souscription.

Le 27 septembre 2018, Supérieur a conclu une convention de placement d'actions « au cours du marché » visant la vente d'actions ordinaires à même le capital autorisé pour un produit brut total pouvant atteindre 100 M\$ au cours en vigueur. Supérieur entend utiliser le produit net pour financer des acquisitions complémentaires et rembourser la dette aux termes de ses facilités de crédit. Au cours du trimestre, Supérieur a émis 29 300 actions ordinaires à un cours moyen de 12,77 \$ l'action pour un produit net de 0,4 M\$ dans le cadre de ce programme. Supérieur assume une commission de 2 % pour émettre des actions dans le cadre de ce programme.

Le produit brut total au cours du trimestre s'est établi à 400 M\$, déduction faite des frais d'émission d'actions de 18,3 M\$ et d'un futur recouvrement d'impôt de 5,0 M\$.

	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Cumul des autres éléments du résultat global		
Écarts de change		
Solde au début de la période	98,9	123,6
Pertes de change latentes à la conversion des établissements à l'étranger	3,5	(24,7)
Solde à la fin de la période	102,4	98,9
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Solde au début de la période	(2,4)	(5,2)
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	6,5	3,8
Charge d'impôt liée aux autres éléments du résultat global	(1,7)	(1,0)
Solde à la fin de la période	2,4	(2,4)
Cumul des pertes sur les instruments dérivés	(7,1)	(7,1)
Cumul des autres éléments de résultat global à la fin de la période	97,7	89,4

Autres renseignements sur le capital

Renseignements supplémentaires sur le capital

Les objectifs de Supérieur, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont i) de maintenir une structure du capital souple afin de préserver sa capacité de s'acquitter de ses obligations financières, incluant les obligations pouvant découler d'acquisitions; et ii) de protéger ses actifs tout en maximisant la croissance de ses activités et des rendements pour ses actionnaires.

Dans sa gestion du capital, Supérieur inclut les capitaux propres (à l'exception du cumul des autres éléments de résultat global), l'emprunt à court et à long terme et les débentures convertibles subordonnées non garanties. Supérieur gère la structure de son capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et de la nature des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure de son capital, Supérieur peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre du capital-actions additionnel, obtenir des emprunts supplémentaires ou émettre des débentures convertibles subordonnées non garanties, ou encore obtenir de nouveaux emprunts ou émettre des débentures convertibles subordonnées non garanties assorties de caractéristiques différentes.

Supérieur assure le suivi de son capital en s'appuyant sur le ratio de la dette de premier rang en circulation sur le bénéfice net avant intérêts, impôt, amortissements et autres charges sans effet sur la trésorerie (le « BAIIA »), tel qu'il est défini dans sa facilité de crédit à terme renouvelable, et sur le ratio du total de la dette en circulation sur le BAIIA. Dans les autres rapports publiés par Supérieur, le terme BAIIA aux fins des exigences peut être utilisé pour faire référence au BAIIA tel qu'il est défini dans la facilité de crédit à terme renouvelable de Supérieur.

Supérieur est assujettie à diverses clauses restrictives financières dans le cadre de ses ententes de facilité de crédit, incluant les ratios de la dette de premier rang et du total de la dette sur le BAIIA et les contrôles restrictifs des paiements, lesquels sont mesurés chaque trimestre. Au 30 septembre 2018, Supérieur respectait toutes ses clauses restrictives financières.

Les objectifs financiers et la stratégie de Supérieur relativement à la gestion de son capital, comme il est décrit ci-dessus, n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent. Supérieur estime que ses ratios de l'encours de sa dette sur le BAIIA se situent dans des limites raisonnables, compte tenu de la taille de Supérieur, de la nature de ses activités et de ses objectifs en matière de gestion du capital.

15. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Produits				
Produits d'exploitation tirés des produits	457,2	447,2	1 766,9	1 559,7
Produits provenant de la prestation de services	19,8	11,3	50,5	35,4
Produits locatifs	11,6	6,7	31,1	16,0
(Pertes) profits réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés	(6,9)	0,3	(8,8)	5,0
	481,7	465,5	1 839,7	1 616,1
Coût des ventes (inclut les produits et services)				
Coûts des produits et des services	(299,4)	(314,6)	(1 186,0)	(1 080,7)
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	(12,7)	(12,4)	(37,8)	(38,1)
Profits (pertes) réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés	0,1	(4,9)	2,7	–
	(312,0)	(331,9)	(1 221,1)	(1 118,8)
Frais de vente, de distribution et d'administration				
Autres frais de vente, de distribution et d'administration	(60,3)	(60,9)	(177,1)	(167,9)
Frais de restructuration, coûts de transaction et autres coûts	(15,6)	(12,8)	(32,0)	(13,2)
Charges au titre des avantages du personnel futurs	1,0	(0,7)	(1,9)	(2,2)
Charges salariales	(76,7)	(52,4)	(206,7)	(165,3)
Coûts d'exploitation des véhicules	(14,0)	(8,9)	(41,4)	(30,2)
Frais de maintenance des installations	(5,7)	(1,1)	(8,4)	(3,5)
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(30,9)	(13,1)	(66,9)	(39,8)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(15,6)	(2,4)	(25,7)	(5,6)
(Perte nette) résultat net provenant de Canwest Propane	–	(1,5)	–	1,2
Profit à la cession d'actifs	0,7	0,3	19,6	0,9
Profits réalisés sur le régime incitatif à long terme (« RILT »)	–	–	–	0,2
(Pertes) profits réalisé(e)s à la conversion du fonds de roulement net libellé en dollars américains	(0,8)	(2,7)	0,3	(5,2)
	(217,9)	(156,2)	(540,2)	(430,6)
Charges financières				
Intérêts sur les emprunts	(21,5)	(10,1)	(44,5)	(25,4)
Intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties	–	(1,5)	–	(4,4)
Intérêts sur les obligations au titre de contrats de location-financement	(0,5)	(0,7)	(2,0)	(2,5)
Perte liée au remboursement de débetures	–	–	(9,8)	–
Désactualisation des débetures, emprunts et passifs relatifs au démantèlement	(2,1)	(1,3)	(7,1)	(3,8)
	(24,1)	(13,6)	(63,4)	(36,1)
Profits (pertes) latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	16,8	25,2	(1,7)	27,9
(Perte nette) résultat net avant impôt sur le résultat	(55,5)	(11,0)	13,3	58,5
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	15,7	(113,8)	1,0	(131,7)
(Perte nette) résultat net	(39,8)	(124,8)	14,3	(73,2)

16. RÉSULTAT NET (PERTE NETTE) PAR ACTION

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
(Perte nette) résultat net par action				
(Perte nette) résultat net	(39,8) \$	(124,8) \$	14,3 \$	(73,2) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	171,4	142,8	152,5	142,8
(Perte nette) résultat net par action	(0,23) \$	(0,87) \$	0,09 \$	(0,51) \$

17. VENTILATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires sont ventilés en fonction des principaux emplacements géographiques, des types de clients et des principales gammes de produits et de services. Le tableau ci-après comprend le rapprochement de la ventilation des produits des activités ordinaires avec les secteurs à présenter de la Société.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018

	Distribution d'énergie			
	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits	140,3	139,6	—	279,9
Produits provenant de la prestation de services	8,9	10,5	—	19,4
Location de citernes et d'équipement	9,0	2,6	—	11,6
Perte sur les instruments financiers dérivés	(2,2)	(0,2)	—	(2,4)
Total des produits	156,0	152,5	—	308,5

	Produits chimiques spécialisés			
	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits chimiques spécialisés	79,7	68,0	27,7	175,4
Produits provenant de la prestation de services	0,2	0,2	—	0,4
Total des produits	79,9	68,2	27,7	175,8

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018

	Distribution d'énergie			
	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits	639,7	617,9	—	1 257,6
Produits provenant de la prestation de services	29,9	18,8	—	48,7
Location de citernes et d'équipement	26,7	4,4	—	31,1
Perte sur les instruments financiers dérivés	(3,6)	(0,7)	—	(4,3)
Total des produits	692,7	640,4	—	1 333,1

**Produits chimiques
spécialisés**

	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits chimiques spécialisés	157,8	277,9	73,6	509,3
Produits provenant de la prestation de services	1,2	0,6	0,0	1,8
Total des produits	159,0	278,5	73,6	511,1

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017

Distribution d'énergie

	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits	118,5	168,6	–	287,1
Produits provenant de la prestation de services	5,8	5,2	–	11,0
Location de citernes et d'équipement	6,7	–	–	6,7
Profits sur les instruments financiers dérivés	0,3	–	–	0,3
Total des produits	131,3	173,8	–	305,1

**Produits chimiques
spécialisés**

	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits chimiques spécialisés	39,5	91,8	27,2	158,5
Produits provenant de la prestation de services	0,1	0,1	–	0,2
Total des produits	39,6	91,9	27,2	158,7

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2017

Distribution d'énergie

	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits	458,7	625,6	–	1 084,3
Produits provenant de la prestation de services	18,1	16,4	–	34,5
Location de citernes et d'équipement	16,0	–	–	16,0
Profits sur les instruments financiers dérivés	5,0	–	–	5,0
Total des produits	497,8	642,0	–	1 139,8

**Produits chimiques
spécialisés**

	Canada	États-Unis	Autres	Total
Produits provenant de la vente de produits chimiques spécialisés	111,3	286,3	78,3	475,9
Produits provenant de la prestation de services	0,3	0,4	0,2	0,9
Total des produits	111,6	286,7	78,5	476,8

18. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES VARIATIONS DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation				
Créances clients et autres débiteurs	23,2	(51,8)	114,7	17,2
Stocks	(26,9)	(32,3)	(7,3)	(19,3)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5,8	92,0	(31,7)	19,1
Autres, y compris la conversion des devises	(4,5)	(8,0)	1,2	(12,7)
	(2,4)	(0,1)	76,9	4,3

19. INFORMATIONS RELATIVES AUX SECTEURS À PRÉSENTER

Supérieur exploite deux secteurs distincts : Distribution d'énergie et Produits chimiques spécialisés. Le secteur Distribution d'énergie de Supérieur fournit des services de distribution et d'approvisionnement de gros et des services connexes liés au propane, au mazout et à d'autres carburants raffinés, par l'intermédiaire des divisions suivantes : la division canadienne de distribution de propane et la division américaine de distribution de carburants raffinés. En raison de la nature des produits vendus et des méthodes de distribution, ces divisions sont regroupées dans le secteur opérationnel Distribution d'énergie.

Le secteur Produits chimiques spécialisés est un important fournisseur de chlorate de sodium et de technologie pour le secteur des pâtes et papiers, et un fournisseur régional de produits de potassium et de chloralcali dans le Midwest des États-Unis et l'ouest du Canada.

Le principal décideur opérationnel de l'entité de Supérieur, soit le président, passe en revue les résultats d'exploitation, évalue le rendement et prend des décisions concernant l'attribution du capital à l'égard des secteurs Distribution d'énergie et Produits chimiques spécialisés ainsi que du siège social. Par conséquent, Supérieur les a présentés à titre de secteurs opérationnels aux fins de la présentation de l'information financière conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*.

	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018				
Produits	308,5	175,8	(2,6)	481,7
Coût des ventes (inclut les produits et services)	(199,2)	(112,8)	–	(312,0)
Marge (perte) brute	109,3	63,0	(2,6)	169,7
Charges				
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(30,8)	–	(0,1)	(30,9)
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(15,3)	(0,3)	–	(15,6)
Frais de vente, de distribution et d'administration	(114,9)	(40,2)	(16,3)	(171,4)
Charges financières	(0,8)	(0,5)	(22,8)	(24,1)
Profits latents sur les instruments financiers dérivés	7,9	–	8,9	16,8
	(153,9)	(41,0)	(30,3)	(225,2)
(Perte nette) résultat net avant impôt sur le résultat	(44,6)	22,0	(32,9)	(55,5)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	–	15,7	15,7
(Perte nette) résultat net	(44,6)	22,0	(17,2)	(39,8)

	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018				
Produits	1 333,1	511,1	(4,5)	1 839,7
Coût des ventes (inclut les produits et services)	(886,9)	(334,2)	–	(1 221,1)
Marge (perte) brute	446,2	176,9	(4,5)	618,6
Charges				
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(66,8)	–	(0,2)	(67,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(24,9)	(0,8)	–	(25,7)
Frais de vente, de distribution et d'administration	(303,1)	(110,4)	(34,0)	(447,5)
Charges financières	(2,7)	(1,2)	(59,5)	(63,4)
(Pertes) profits réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés	(4,4)	–	2,7	(1,7)
	(401,9)	(112,4)	(91,0)	(605,3)
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	44,3	64,5	(95,5)	13,3
Recouvrement d'impôt sur le résultat	–	–	1,0	1,0
Résultat net (perte nette)	44,3	64,5	(94,5)	14,3

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Produits	305,1	158,7	1,7	465,5
Coût des ventes (inclut les produits et services)	(228,1)	(103,8)	–	(331,9)
Marge brute	77,0	54,9	1,7	133,6
Charges				
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(12,7)	–	(0,4)	(13,1)
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(2,4)	–	–	(2,4)
Frais de vente, de distribution et d'administration	(91,2)	(37,7)	(11,8)	(140,7)
Charges financières	(0,8)	(0,1)	(12,7)	(13,6)
Profits (pertes) latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	11,5	(0,3)	14,0	25,2
	(95,6)	(38,1)	(10,9)	(144,6)
(Perte nette) résultat net avant impôt sur le résultat	(18,6)	16,8	(9,2)	(11,0)
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	(113,8)	(113,8)
(Perte nette) résultat net	(18,6)	16,8	(123,0)	(124,8)

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2017	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Produits	1 139,8	476,8	(0,5)	1 616,1
Coût des ventes (inclut les produits et services)	(804,1)	(314,7)	–	(1 118,8)
Marge (perte) brute	335,7	162,1	(0,5)	497,3
Charges				
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(39,3)	–	(0,5)	(39,8)
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(5,6)	–	–	(5,6)
Frais de vente, de distribution et d'administration	(248,1)	(109,3)	(27,8)	(385,2)
Charges financières	(2,6)	(0,4)	(33,1)	(36,1)
Profits latents sur les instruments financiers dérivés	3,4		24,5	27,9
	(292,2)	(109,7)	(36,9)	(438,8)
Résultat net (perte nette) avant impôt sur le résultat	43,5	52,4	(37,4)	58,5
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	(131,7)	(131,7)
Résultat net (perte nette)	43,5	52,4	(169,1)	(73,2)

Fonds de roulement net, total des actifs, total des passifs, acquisitions et achats d'immobilisations corporelles

	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Au 30 septembre 2018				
Fonds de roulement net ¹	(21,7)	51,2	(40,1)	(10,6)
Total des actifs	2 587,9	681,8	70,0	3 339,7
Total des passifs	433,6	193,5	1 617,8	2 244,9
Au 31 décembre 2017				
Fonds de roulement net ¹	88,4	54,3	(27,0)	115,7
Total des actifs	1 609,3	720,7	53,6	2 383,6
Total des passifs	434,3	201,0	972,3	1 607,6
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018				
Achat d'immobilisations corporelles	14,4	5,9	–	20,3
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017				
Achat d'immobilisations corporelles	10,0	11,6	–	21,6
Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018				
Achat d'immobilisations corporelles	35,5	17,8	–	53,3
Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2017				
Achat d'immobilisations corporelles	24,9	20,3	0,8	46,0

¹⁾ Le fonds de roulement net reflète les montants à la fin de l'exercice et comprend les créances clients et autres débiteurs, les charges payées d'avance et les stocks, déduction faite des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des passifs au titre des contrats, et des dividendes et intérêts à verser.

20. INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLACEMENTS GÉOGRAPHIQUES

	Canada	États-Unis	Autres	Total consolidé
Produits pour le trimestre clos le 30 septembre 2018	233,3	220,7	27,7	481,7
Produits pour les neuf mois clos le 30 septembre 2018	847,2	918,9	73,6	1 839,7
Immobilisations corporelles au 30 septembre 2018	631,3	662,0	46,2	1 339,5
Immobilisations incorporelles au 30 septembre 2018	180,7	247,5	–	428,2
Goodwill au 30 septembre 2018	325,7	727,2	–	1 052,9
Total des actifs au 30 septembre 2018	1 450,8	1 834,7	54,2	3 339,7
Produits pour le trimestre clos le 30 septembre 2017	172,6	265,7	27,2	465,5
Produits pour les neuf mois clos le 30 septembre 2017	608,9	928,7	78,5	1 616,1
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2017	652,4	423,1	45,3	1 120,8
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2017	193,3	45,5	–	238,8
Goodwill au 31 décembre 2017	326,9	25,4	–	352,3
Total des actifs au 31 décembre 2017	1 609,3	720,7	53,6	2 383,6

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 2 octobre 2018, Supérieur a acquis les actions de United Liquid Gas Company, société faisant affaire sous la marque commerciale United Pacific Energy (« UPE »), pour une contrepartie de 42,6 M\$ CA (33,0 M\$ US), plus le fonds de roulement. UPE est un distributeur indépendant de propane et de butane en gros bien établi qui exerce ses activités en Californie. UPE exploite quatre terminaux ferroviaires dotés d'une capacité de stockage de gaz naturel liquide d'environ 9,8 millions de litres et sert plus de 115 clients de vente en gros, notamment des sociétés de distribution et de vente au détail de propane, principalement sur le marché californien.

Le 1^{er} novembre 2018, Supérieur a acquis la quasi-totalité des actifs de distribution de propane de Musco, un distributeur indépendant de propane situé au Connecticut offrant des services à des clients résidentiels et commerciaux, pour une contrepartie totale de 19,1 M\$ CA (14,5 M\$ US). L'acquisition a été financée par un prélèvement sur la facilité de crédit de Supérieur et des paiements différés d'un montant de 1,0 M\$ US s'échelonnant sur les cinq prochaines années.